ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 5 juin 2025.

Présidence : Madame Dominique Hauner

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter les comptes 2024 de l'Association

Total des revenus :	**519'788,53** francs
Total des charges :	**519'788,53** francs
Excédent de revenus :	**0,00** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , les décisions mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 5 juin 2025

La Présidente

D. Hauner

Le Secrétaire

R. Miéville